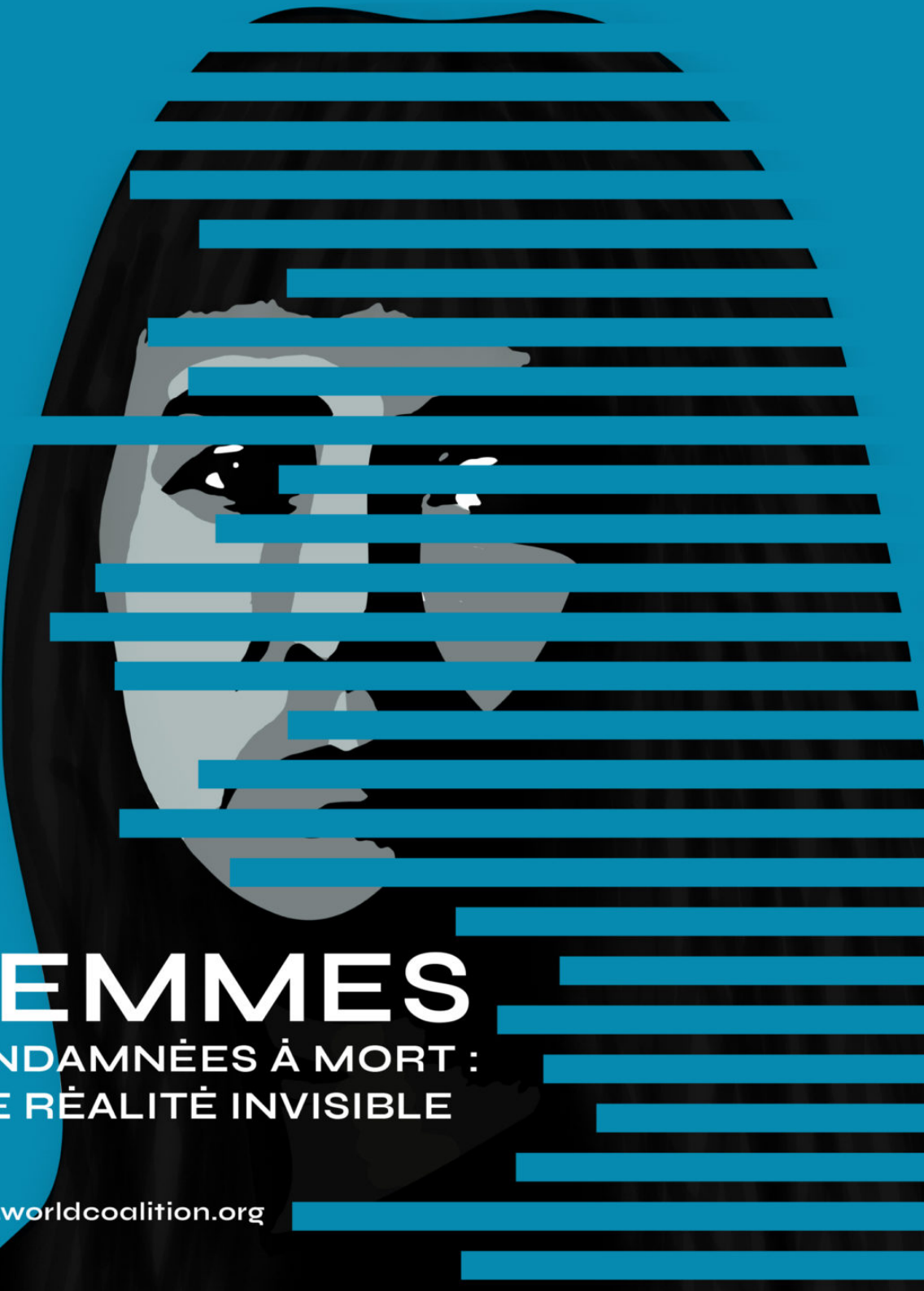




10.10
2021

JOURNÉE MONDIALE
CONTRE LA PEINE
DE MORT



FEMMES

CONDAMNÉES À MORT :
UNE RÉALITÉ INVISIBLE

www.worldcoalition.org

« Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous, si je ne mets pas mon doigt dans la marque des clous, si je ne mets pas la main dans son côté, non, je ne croirai pas ! »
Jean 20,25

**Appel urgent
Octobre 2021**



Vietnam

République démocratique socialiste (RDVN), parti unique
Chef de l'Etat :Nguyễn Phú Trọng
🌐 330 967 km² 🏠 95.546.000 70% de la population a moins de 35 ans,
53 minorités ethniques officiellement reconnues 🏙️ Hanoi
Torture : Oui **Peine capitale** pour 22 infractions !

En 2014, à l'issue d'un procès unique, trente personnes sont condamnées à mort pour trafic de stupéfiants. 2018 voit l'exécution (par injection létale) de 85 personnes. En 2020, selon Amnesty International, au moins 54 condamnations à mort et un nombre d'exécutions capitales inconnu.

La RDVN continue d'exécuter pour les « crimes les plus odieux » et, surtout, les infractions liées à la drogue. Ces dernières sont en général commises non pas par des barons, mais par les personnes les plus vulnérables, incitées à tenir lieu de « mules ». Particulièrement touchées : les femmes, a fortiori celles issues des quelque 53 ethnies minoritaires du pays, victimes de la précarité et de l'arbitraire institutionnel. Cette année, le thème de la Campagne de la Coalition mondiale est : « Femmes condamnées à mort, une réalité invisible. »

1-En avril 2021, le tribunal populaire de la ville de Hanoi a condamné à mort Madame **Lò thi Hoa** -de l'ethnie Hmong, minoritaire- pour "transport illégal de stupéfiants". Précédemment elle avait déjà écopé de 18 mois de prison pour trafic illégal. Le verdict de première instance rapporte que le matin du 26 juillet 2020, la task force Y 2-141 (police de Hanoi), assistée d'équipes du quartier de Kim

Liên, a effectué une inspection sur un véhicule conduit par une jeune femme de 31 ans. Lò thi Hoa occupait le siège passager. Dans le sac qu'elle transportait, deux gâteaux rectangulaires contenant de la poudre blanche, ainsi qu'un sachet en plastique renfermant 200 pilules de couleur rose. Au commissariat de quartier, la police a découvert un autre gâteau dissimulé à l'intérieur du soutien-gorge de Lò.

Les gâteaux s'avèrent contenir un kg d'héroïne et les comprimés, n'être autres que des méthamphétamines.

Aucun acte officiel ne mentionne l'inconnue de 31 ans. Pourtant c'est elle qui a mandaté Lò thi Hoa, en échange d'une coquette somme, pour acheminer les stupéfiants jusqu'au Post hôpital de Hanoi. Effondrée, Lò Thi Hoa est désormais condamnée à mort pour sa prestation rémunérée de contrebande. Selon les défenseurs vietnamiens, son cas illustrerait une tactique courante. Des trafiquants notoires utilisent des personnes vulnérables comme boucliers humains; des policiers peu scrupuleux, s'en servent comme faire-valoir.

2- Même comparées à celles de voisins asiatiques, les conditions dans le couloir de la mort vietnamien- l'un des 12 plus peuplés au monde- sont particulièrement inhumaines. Exécutions programmées à l'aube. Condamnés à l'isolement, ignorants du sort qu'on leur réserve, dans une angoisse abyssale.

3- Régulièrement, les activistes demandent le respect des droits (fonciers, environnementaux, démocratiques) et s'insurgent contre les actes institutionnels arbitraires, tels la confiscation de terres arables. Après plusieurs réformes (décollectivisation, rénovation *Doi Moi*), l'agriculture demeure un secteur stratégique occupant quelque 22 millions de petits exploitants (70 % des produits agricoles au pays). C'est pourquoi, à Dong Tam lorsque les autorités ont envisagé de spolier les villageois de leur gagne-pain pour y implanter un aéroport militaire, la contestation, suivie d'une razzia en janvier 2020, a dégénéré en confrontation meurtrière. Les suites judiciaires de l'affaire en sont la dramatique illustration.

L'application des sentences capitales iniques confirmées en mars 2021 en appel à l'encontre de **Le Dinh Cong** et **Le Dinh Chuc**- fils du doyen de Dong Tam, **Le Dinh Kinh**, assassiné en janvier 2020- condamne, non seulement leurs proches, mais aussi toute une communauté, à faire face à d'immenses difficultés pour valoriser l'exploitation.

(FIDH, Brotherhood for Democracy)

La République Démocratique du Vietnam a ratifié Pacte international relatif aux droits civils et politiques en 1982. Il exige la protection du droit à la vie et limite l'application de la peine de mort aux crimes les plus graves. La société internationale a engagé un dialogue avec le Viêt Nam visant l'adoption d'un moratoire sur le recours à la peine capitale, dans la perspective de son abolition.

Nous vous invitons à adresser une copie du modèle de lettre ci-joint aux autorités dont l'adresse électronique se trouve sur la lettre. Sinon affranchir à 0,98€ pour la Belgique et à 1,55€ pour l'international.

Certes, on passe de 44 crimes entraînant la peine capitale en 1999, à 22 en 2009. Certes, la peine capitale est commuée en perpétuité pour les jeunes délinquants, femmes enceintes et mères d'enfants de moins de 3 ans dès 2000. Certes, le Vietnam a accepté les recommandations de la société internationale de limiter le recours à la peine capitale et de réduire le nombre des infractions qui en sont passibles. Et, effectivement, en 2015 le châtiment suprême est supprimé du Code pénal pour sept crimes.

Malgré tout, les informations restent fragmentaires, les statistiques du chapitre judiciaire, "secrets d'État". Surtout, la formulation des lois sur la sécurité nationale est très vague. En particulier, l'article 109 du Code pénal modifié ne différencie pas actes terroristes et expression pacifique. Il permet de condamner des militants à des peines démesurées.